



COMMUNIQUE DE PRESSE

Menace US sur les vins et spiritueux français

La Commission doit retirer les vins et spiritueux de la liste des représailles européennes

Paris, le 13 mars 2025 – En réponse aux menaces européennes de taxer le Bourbon et le Whisky américain à compter du 1^{er} avril prochain, le Président des Etats-Unis a annoncé son intention d'imposer des droits de 200% sur les vins et spiritueux français et européens. Une telle mesure serait désastreuse pour le secteur. La Commission européenne doit donc rapidement revoir sa copie.

L'annonce du Président des Etats-Unis de taxer les vins et spiritueux européens à 200% n'est pas une surprise. Elle confirme l'inadéquation de la réponse de la Commission européenne et la nécessité, pour les Etats membres de corriger rapidement les choses par une réponse solide mais intelligente.

« Nous comprenons parfaitement que la Commission européenne doive gérer un nouveau rapport de forces avec les Etats-Unis. Mais cela doit être fait de façon opérante et pertinente. Or, cibler les vins de Californie ou les producteurs de Bourbon dans le Kentucky, qui sont à nos alliés et nos partenaires, est de toute évidence contreproductif » déclare Gabriel Picard, Président de la FEVS.

« De plus, de tels droits auraient pour effet de stopper nos exportations de vins et spiritueux vers les Etats-Unis (notre 1^{er} marché, 3,8 milliards € en 2024, soit 25% des exportations du secteur). Ce n'est même pas envisageable » souligne Gabriel Picard. « L'impact sur le secteur, sur l'emploi et l'économie de nos régions serait catastrophique et il est temps que la Commission européenne l'entende. »

« La France ne peut pas admettre que des secteurs aussi cruciaux que les vins et spiritueux soient sciemment sacrifiés dans ce conflit » a indiqué Gabriel Picard. « Nous demandons donc aux autorités françaises au plus haut niveau qu'elles interviennent auprès de la Présidente de la Commission pour retirer dès maintenant tous les vins et tous les spiritueux américains des contremesures européennes ».

Laissez les vins et spiritueux à l'écart de la guerre commerciale ! Travaillons plutôt ensemble pour garantir un commerce bénéfique à tous, entre les deux rives de l'Atlantique.

À propos de la FEVS : La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) réunit environ 600 entreprises exportatrices de vins et spiritueux de France, représentant ensemble 85% des exportations françaises de vins et spiritueux (15,6 milliards € en 2024).

CONTACT :

Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France : 10 rue Pergolèse 75116 Paris // +33 1 45 22 75 73 // www.fevs.com // @FEVS_France